

ENFANCE JEUNESSE

Nouvelles modalités des accueils de loisirs



à compter du
1er septembre 2022



MODIFICATIONS DE FONCTIONNEMENT



• Les réservations

Toute fréquentation doit faire l'objet d'une réservation via le portail enfance jeunesse en respectant les délais ci-dessous.



TOUS LES TEMPS NON RÉSERVÉS SERONT FACTURÉS LE DOUBLE DU TARIF APPLIQUÉ À LA FAMILLE.

ALAE

Au moins 2 jours ouvrés avant le jour d'accueil de l'enfant

Jours ouvrés : du lundi au vendredi

ALAE mercredi

Au moins 7 jours avant le jour d'accueil de l'enfant

ALSH

Au moins 7 jours avant le jour d'accueil de l'enfant*

*la réservation doit être confirmée par la direction de l'ALSH sur le portail enfance

• Les annulations

Toute annulation de réservation doit se faire en respectant les délais ci-dessous et via le portail enfance jeunesse.



EN CAS D'ABSENCE, SANS ANNULATION, LE TEMPS RÉSERVÉ SERA FACTURÉ SAUF EN CAS DE MALADIE ET SUR PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT MÉDICAL.

ALAE

Au moins 2 jours ouvrés avant le jour d'accueil de l'enfant

Jours ouvrés : du lundi au vendredi

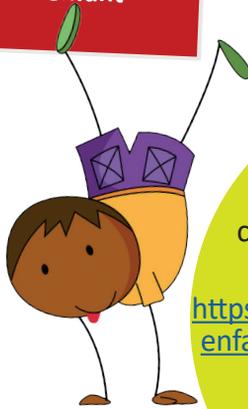
ALAE mercredi

Au moins 7 jours avant le jour d'accueil de l'enfant

ALSH

Au moins 7 jours avant le jour d'accueil de l'enfant

AU-DELÀ DE 3 RETARDS APRÈS L'HEURE DE FERMETURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS, UNE PÉNALITÉ DE 15€ SERA FACTURÉE.



Le portail enfance jeunesse est accessible via le site de la communauté de communes Coeur de Garonne

<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/enfance-jeunesse/portail-enfance-jeunesse/>



MODIFICATIONS DE TARIFICATION



• Le mode de facturation

A partir du 1er septembre 2022, les tarifs des accueils de loisirs gérés par Coeur de Garonne sont identiques sur tout le territoire. La facturation se fait par séquence (matin, midi, soir) quel que soit le temps que l'enfant reste à l'accueil de loisirs pendant une séquence.

Les tarifs sont basés sur le quotient familial.

Pensez à transmettre votre attestation CAF ou MSA ou votre avis d'imposition à ej.famille@cc-coeurdegaronne.fr



• Les tarifs

Les tarifs ne correspondent pas au coût réel du service mais à une participation des familles en fonction de leur quotient familial. A titre d'information, une famille dans la 1^{ère} tranche ne paye que 5% du coût réel du service et une famille dans la dernière tranche ne paye que 20% du coût réel du service.



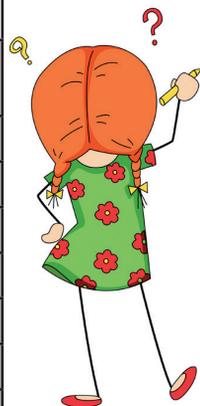
tranches de quotient	ALAE			GARDERIES Le Plan et Palaminy	
	Séquences			matin	soir
	matin	midi * (sans repas)	soir		
0-400	0.26 €	0.33 €	0.38 €	0.21 €	0.30 €
401-600	0.34 €	0.43 €	0.51 €	0.27 €	0.41 €
601-800	0.43 €	0.54 €	0.64 €	0.34 €	0.51 €
801-1000	0.51 €	0.65 €	0.76 €	0.41 €	0.61 €
1001-1200	0.60 €	0.76 €	0.89 €	0.48 €	0.71 €
1201-1400	0.68 €	0.87 €	1.02 €	0.54 €	0.82 €
1401-1600	0.77 €	0.98 €	1.14 €	0.62 €	0.91 €
1601-1900	0.86 €	1.09 €	1.27 €	0.69 €	1.02 €
1901-2300	0.94 €	1.20 €	1.40 €	0.75 €	1.12 €
2301+	1.03 €	1.30 €	1.52 €	0.82 €	1.22 €



* Les repas sont facturés par la mairie

• Les tarifs (suite)

tranches de quotient	ALAE MERCREDI				
	Séquences				
	Midi * avec repas	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	Journée avec repas	Journée sans repas
0-400	1.55 €	4.16 €	3.71 €	6.49 €	6.04 €
401-600	1.89 €	5.08 €	4.53 €	7.93 €	7.38 €
601-800	2.24 €	6.00 €	5.35 €	9.37 €	8.72 €
801-1000	2.58 €	6.93 €	6.18 €	10.82 €	10.07 €
1001-1200	2.92 €	7.85 €	7.00 €	12.26 €	11.41 €
1201-1400	3.27 €	8.77 €	7.82 €	13.70 €	12.75 €
1401-1600	3.61 €	9.70 €	8.65 €	15.14 €	14.09 €
1601-1900	3.96 €	10.62 €	9.47 €	16.58 €	15.43 €
1901-2300	4.30 €	11.54 €	10.29 €	18.03 €	16.78 €
2301+	4.64 €	12.47 €	11.12 €	19.47 €	18.12 €



* Les repas sont compris dans le tarif et facturés par Coeur de Garonne sauf à Mondavezan et pour les enfants ayant un PAI pour qui le tarif midi sans repas s'applique

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Service enfance jeunesse
136, route de Pouy-de-Touges
31430 LE FOUSSERET
Tél. 05 61 87 06 75
ej.famille@cc-coeurdegaronne.fr

